

# FormAktion Hybride



performA

 UNIVERSITÉ DE  
SHERBROOKE

AVANTAGES DE LA FORMATION À DISTANCE

# AVANTAGES DE LA FORMATION À DISTANCE



## Objectifs de la section

1. Connaître les avantages de la formation hybride pour l'apprenant;
2. Connaître les avantages de la formation hybride pour le formateur;
3. Connaître les avantages de la formation hybride pour l'établissement.

*La formation hybride favorise l'apprenant, le formateur et l'établissement.*

*Nous verrons donc les avantages présents pour chacun de ces acteurs de la formation hybride.*



# AVANTAGES POUR L'APPRENANT



Pour l'apprenant, les avantages de la formation hybride se retrouvent surtout sur le plan de la **flexibilité** qui augmente l'**accessibilité** à tous et partout de même que sur celui de la **qualité** de l'apprentissage.

Ainsi, l'apprenant, grâce à la flexibilité du temps et de l'espace, peut avoir un meilleur accès aux cours donnés en enseignement supérieur.

## Mode asynchrone

Lorsque les cours sont donnés en mode asynchrone et en ligne, il peut **choisir le moment et le lieu** pour réaliser ses apprentissages. Les contraintes d'horaire et de déplacement sont alors réduites au minimum.



# AVANTAGES POUR L'APPRENANT

Cela ouvre des possibilités à certains apprenants qui, autrement, ne pourraient poursuivre leurs études en raison de leurs contraintes personnelles et professionnelles. C'est également le cas des apprenants qui poursuivent des projets parascolaires pendant leurs études comme le sport de haut niveau ou encore l'art et les sciences sur la scène internationale.

Au niveau de l'axe du temps, le mode asynchrone donne accès aux études supérieures aux apprenants qui ont des responsabilités professionnelles et familiales en facilitant la **conciliation travail-famille avec les études**. Les horaires chargés ou atypiques des apprenants peuvent, en effet, limiter l'accès à une formation synchrone en présentiel.



© Myriams-Fotos



## AVANTAGES POUR L'APPRENANT

Cela favorise également, dans une certaine mesure, les personnes qui ont des difficultés d'apprentissage, celles qui sont moins familiarisées avec la langue d'enseignement du cours ou de celles qui font un retour aux études après plusieurs années.

En effet, elles ont la possibilité de revoir l'**enregistrement** des cours synchrones donnés en ligne. Cela leur permet de réaliser les **apprentissages à leur rythme**, en choisissant le contenu à voir et les activités qui leur conviennent le mieux, en fractionnant les activités selon leur niveau d'attention, en les réalisant à différents moments et en révisant le contenu autant de fois que nécessaire.



## AVANTAGES POUR L'APPRENANT

De plus, la formation en ligne amène l'apprenant à **apprendre de manière autonome**, avec le soutien du formateur en modes synchrone et asynchrone. Cela favorise également le développement de la **pensée critique** par le biais des forums de discussion et la **pensée spontanée**, à travers les cours donnés en mode synchrone. Les apprentissages réalisés en mode asynchrone sont également reconnus comme étant plus en profondeur.

Le temps écoulé entre chaque activité, synchrone ou asynchrone, permet de mieux réfléchir et d'approfondir ses questions et ses réponses. La diversité des modalités numériques favorise l'utilisation d'une **variété de stratégies pédagogiques** ce qui permet aux apprenants de choisir celles qui leur conviennent le mieux. Ces modalités peuvent contribuer à mieux répondre aux besoins des apprenants en facilitant l'implantation d'une **pédagogie inclusive**. Le parcours de l'apprenant peut davantage être personnalisé et suivre un rythme individualisé.

# AVANTAGES POUR L'APPRENANT

## Mode synchrone

Le mode synchrone contribue, quant à lui, aux **interactions en temps réel**, entre le formateur et les apprenants ainsi qu'entre les apprenants eux-mêmes. Cela permet aux apprenants qui ont besoin du contact direct avec le reste du groupe de le faire. Le mode synchrone permet de cultiver le **sentiment d'appartenance** à une communauté d'apprentissage et favorise la rétroaction directe et spontanée. Il est possible de former des **ateliers de travail** dans les séances synchrones dans lesquelles les équipes collaborent. Le formateur peut circuler d'un atelier à l'autre et ramener chacun des apprenants en grand groupe pour une plénière. Ce sont des activités qui peuvent se vivre en présentiel et qui demeurent possibles en ligne. La formation hybride permet donc de maintenir, voire d'augmenter, l'**engagement des apprenants** dans le cours.



# AVANTAGES POUR L'APPRENANT

Sur le plan de l'espace, la formation donnée en ligne favorise l'accès aux apprenants situés en **régions éloignées**. Cela permet également, aux apprenants qui ont un handicap physique ou un **problème de santé** limitant leurs déplacements, de poursuivre leur formation.

Au-delà de l'**accessibilité**, une formation en ligne favorise l'**élimination des barrières relatives aux distances** entre les lieux géographiques. Cela peut encourager les apprenants à rencontrer virtuellement d'autres apprenants partageant leur intérêt et leur expertise et qui proviennent d'autres villes, d'autres provinces ou d'autres pays. Les apprenants habitant sur une réserve autochtone peuvent également préserver leur mode de vie tout en poursuivant leurs études en ligne.



# AVANTAGES POUR L'APPRENANT

Cela permet de **réduire les coûts humains et financiers** associés aux déplacements, à l'hébergement et au déménagement, que l'apprenant habite en région urbaine (trafic et temps de déplacement) ou en région éloignée (temps de déplacement et dépense associée).

Les ressources éducatives libres de droits (REL) rendues disponibles sur les environnements numériques d'apprentissage par le biais de liens hypertextes diminuent la nécessité de se procurer la version papier du matériel pédagogique, que ce soit sous la forme de recueils de textes ou de manuels de référence.

La flexibilité permet aux apprenants d'organiser leur temps et entraîne une diminution des coûts associés à leur formation. Les apprenants ont donc un **meilleur contrôle** sur le moment et le lieu de leurs apprentissages, leur parcours de formation et leur rythme d'apprentissage.



# AVANTAGES POUR LE FORMATEUR



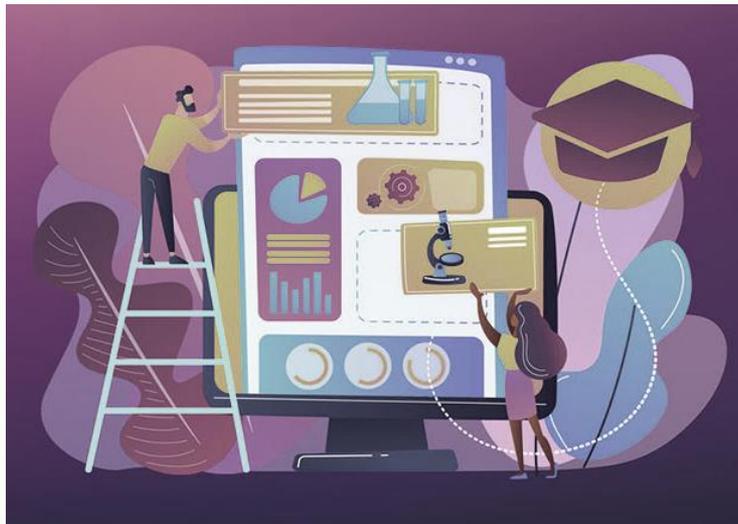
Les avantages pour le formateur se retrouvent sur le plan de l'**efficacité** amenée par la **technologie**, des **interactions** possibles avec les apprenants, du maintien des **emplois** dans les régions les plus vulnérables et de la **flexibilité** possible du lieu choisi pour donner la formation.

## Environnement numérique d'apprentissage

Les environnements numériques d'apprentissage (ENA), comme Moodle, sont de moins en moins contraignants. Ils aident le formateur à gérer son cours de manière plus autonome, sans la présence de techniciens. Il n'est plus nécessaire d'utiliser un matériel complexe et coûteux pour pouvoir donner un cours en ligne de manière synchrone.



# AVANTAGES POUR LE FORMATEUR



De plus, l'utilisation des ENA facilite la **centralisation de plusieurs des tâches** réalisées en enseignement :

- distribution du matériel
- gestion des résultats et des travaux
- évaluation en ligne
- organisation de discussions asynchrones sur des forums, etc.

De plus, les cours médiatisés peuvent être **réutilisés année après année** puisqu'ils sont mis en ligne.



# AVANTAGES POUR LE FORMATEUR

## Webconférence

L'utilisation des systèmes de webconférence, comme Adobe Connect, se fait assez aisément et de partout. L'intégration de ces systèmes permet de tenir des **rencontres synchrones en ligne** en passant directement par l'ENA, ce qui facilite le travail du formateur. Il est donc possible de donner des cours en ligne tout en préservant les interactions synchrones entre le formateur et les apprenants. Cela contribue à diminuer le nombre de cours donnés en présentiel sans nécessairement diminuer les interactions.

Comme ce sont des systèmes choisis par les établissements, il existe donc souvent un **soutien technique** appuyant le formateur, soit par le biais de la formation, des foires aux questions, des tutoriels ou d'un service à la clientèle (courriel ou téléphone).



# AVANTAGES POUR LE FORMATEUR

Les possibilités technologiques s'améliorant constamment, les formateurs disposent d'outils, d'applications et des dispositifs qui leur permettent d'**actualiser les stratégies pédagogiques** retenues. Cela permet donc d'offrir un environnement d'enseignement et d'apprentissage enrichi par les modalités numériques.



# AVANTAGES POUR LE FORMATEUR

Il résulte de cette **hybridation technologique** un **meilleur engagement** de la part des apprenants et une plus **grande efficacité** pour le formateur. La formation hybride apparaît, en effet, comme un type de formation qui est plus efficace que les cours uniquement donnés en présentiel ou ceux uniquement donnés en ligne, en autoformation.

Par ailleurs, plusieurs collèges ont implanté des programmes de formation hybride afin de maintenir l'accès à l'enseignement supérieur, entre autres, en régions éloignées. Cela implique donc que des emplois locaux dans ces collèges sont préservés, malgré la baisse de la clientèle dans certains programmes, par un déploiement différent des ressources.

Dans certains cas, il est possible pour le formateur de donner son cours dans un autre lieu physique que l'environnement de la salle de cours ou de tout autre local de l'établissement. Par exemple, il lui est possible de donner la formation même s'il se trouve à l'extérieur (réunions, congrès, formation, etc.).



# AVANTAGES POUR L'ÉTABLISSEMENT



Les avantages pour l'établissement incluent la **libération de locaux** sur le campus, le **coût technologique** associé à la formation et la possibilité de donner des cours, peu importe les **conditions météorologiques**.

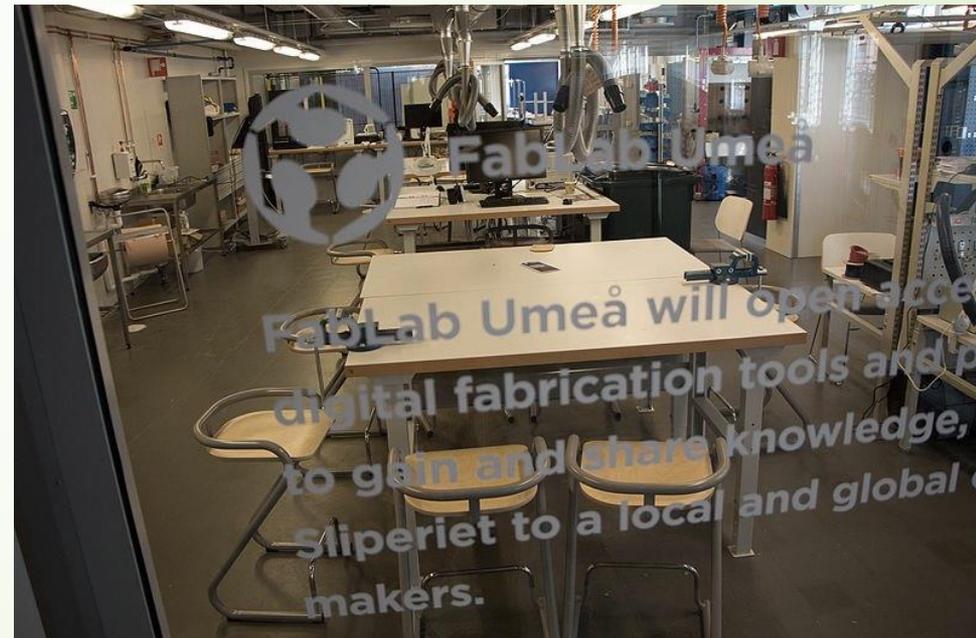
Certains cours n'étant pas donnés dans les lieux physiques de l'établissement, il lui est possible de les réaffecter pour d'autres cours donnés en présentiel.



# AVANTAGES POUR L'ÉTABLISSEMENT

Les **espaces** sur le campus peuvent être **reconfigurés** en créant des salles d'apprentissage actif, des locaux multifonctionnels, des laboratoires, etc.

Cela libère également des emplacements de stationnement sur le campus et limite les déplacements, ce qui contribue au **développement durable**.



© Ulrikabergfors



## AVANTAGES POUR L'ÉTABLISSEMENT

Le fait de pouvoir regrouper des apprenants sur un territoire, en mutualisant les ressources, permet de donner des cours sur **plusieurs sites** d'un même établissement ou dans des milieux professionnels **simultanément**. Il est également possible de regrouper des apprenants de plusieurs collèges inscrits dans un même programme et d'assurer la **qualité de la formation**.

En cette période de pénurie de main-d'œuvre qualifiée, les ressources pédagogiques compétentes peuvent être utilisées auprès de différentes populations étudiantes réparties sur un **vaste territoire**. Cela contribue à donner de la formation à des groupes d'apprenants qui requièrent une formation, même si les ressources ne sont pas disponibles dans la région immédiate, par la création de **partenariats** avec d'autres établissements.

Par ailleurs, le fait de maintenir un certain nombre d'heures de cours en présentiel dans les collèges des régions permet également d'y conserver **l'expertise**. Il y a donc un **double avantage** à offrir des cours en formation hybride puisque cela donne une plus grande flexibilité dans la gestion de cette expertise.



# AVANTAGES POUR L'ÉTABLISSEMENT

Il y a également une **diminution possible des coûts** associés aux déplacements des formateurs lorsque la formation est donnée sur le campus ou au domicile du formateur. Toutefois, lorsque le formateur se déplace pour aller dans des sites éloignés, ces frais sont maintenus. Ils peuvent toutefois être revus à la baisse lorsque les cours sont donnés de manière plus concentrée ou lorsque les déplacements sont moins fréquents, remplacés par des séances en ligne.

Il est ressorti de certaines études que la **satisfaction des apprenants** suivant des cours hybrides était positive et, parfois, plus élevée que dans les cours en présentiel. Cela peut donc avoir un impact favorable sur le nombre d'inscriptions dans l'établissement et un meilleur taux de rétention. De plus, les cours et les programmes donnés en mode synchrone ont un **meilleur taux de complétion** que les cours donnés uniquement en ligne.

Le fait de donner des cours en ligne en formation hybride diminue enfin le risque de devoir l'annuler pour des raisons liées aux conditions météorologiques. La tempête de neige ou le verglas ne met plus en danger la vie des apprenants et du formateur si le cours peut être donné autrement.



# AVANTAGES POUR L'ÉTABLISSEMENT

La formation hybride représente un **investissement technologique moindre** que pour un cours demandant la visioconférence, ce qui immobilise un local et requiert la présence d'un technicien. Le fait que l'apprenant puisse avoir un accès individuel à des ordinateurs de plus en plus puissants, en ce qui concerne les processeurs et la mémoire, à des coûts de moins en moins élevés, permet de déplacer les investissements technologiques vers des **solutions plus globales et innovantes** pour l'établissement (réalité virtuelle, drone, intelligence artificielle, etc.). L'accessibilité à une bande passante suffisante pour soutenir la diffusion d'image et de son sur le plan résidentiel permet le déploiement de la webconférence auprès des apprenants sans passer par l'établissement.

La médiatisation des cours, qui coutait plus cher au début, tend à devenir plus abordable. En effet, les **ressources technopédagogiques** sont de plus en plus présentes au sein des équipes des collèges et soutiennent les formateurs dans l'élaboration de leurs cours donnés en formation hybride. Les applications gratuites se multiplient et les formations en ligne pour devenir plus compétents sont de plus en plus nombreuses.



# RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Boelens, R., De Wever, B. et Voet, M. (2017). Four key challenges to the design of blended learning: A systematic literature review. *Educational Research Review*, 22, 1-18.

Cuesta Medina, L. (2018). Blended learning: Deficits and prospects in higher education. *Australasian Journal of Educational Technology*, 34(1), 42–56.

Fadde, P. J. et Vu, P. X. (2013). *Blended Online Learning : Benefits , Challenges , and Misconceptions*.

Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (2019). *L'enseignement à distance: Enjeux pédagogiques, syndicaux et sociétaux*. Comité école et société.

Gouvernement du Québec (2015, juin). *La formation à distance dans les universités québécoises : un potentiel à optimiser*. Avis au ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la science et de la technologie. Québec: Conseil supérieur de l'éducation.



# RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Graham, C. R. (2013). Emerging practice and research in blended learning. *Dans* M. G. Moore (Ed.) *Handbook of distance education (3e édition)*, p. 333-350), New York, NY: Routledge.

Keegan, D. (2013). *Foundations of distance education (3e éd.)*. Londres : Routledge. Repéré à <https://www.taylorfrancis.com/books/9781136180873>

Lafortune, A.-M. (2018). *Les différentes perceptions étudiantes de la communauté d'apprentissage dans un contexte d'enseignement hybride synchrone*. Essai présenté en vue de M.ed. Université de Sherbrooke, Québec, Canada.

Lakhal, S. et Meyer, F. (2019). *Blended learning*.

Matheos, K. et Cleveland-Innes, M. (2018). Blended Learning: enabling Higher Education Reform. *Revista Eletrônica de Educação*, (1), 238-244.

McGee, P. et Reis, A. (2012). Blended course design: A synthesis of best practices. *Journal of Asynchronous Learning Networks*, 16(4), 7-22.

